



HELP!!! dissert: définition matérielle de la constitution

Par **Kaktus**, le 23/10/2006 à 17:12

bonjour a tous! je suis nouvelle sur ce forum (ou recyclée comme vous voulez) et j'ai une dissert a faire pr vendredi et je sèche dessus. (titre) en fait je vois pas tp ce que je peux dire, une définition c'est rapide, ms en faire une dissert 

Par **Cynthia**, le 23/10/2006 à 18:37

Mlahrueusement pour toi, on ne donne pas les réponses comme cela  cela serait trop facil


Déjà, il faut que tu cherches la definition (lexique des termes juridique de chez Daloz, le vocabulaire juridique de Cornu)

Ensuite tu a pleins , vraiment pleins de manuels, et tu as aussi ton cours comme base !!

Il faut chrcher, noter ce que tu trouves, regrouper les idées, dégager une problematique

Soumet nous une problematique ainsi qu'une ebauche de plan et là oui nous t'aideront 

Par **Kaktus**, le 24/10/2006 à 09:56

le souci c'est qu'on a mm pas eu de cours dessus, sinon ce serait presque donné! non on n'a rien, les cours de TD ne st pas basés sur le cours, als forcément ça complique tt. jvais regarder ds le dico dalloz. merci 

Par **Elea**, le 24/10/2006 à 10:42

Si tu n'as aucun cours ni TD dessus pense à aller voir dans un dictionnaire juridique et dans des manuels à la BU ! 

Par **jeeecy**, le 24/10/2006 à 11:34

hello

effectivement il faudrait que tu nous soumettes tes premiers elements de reflexion, tes premieres idees sur le sujet, avec bien entendu ta problematique

a partir de ce moment la, on pourra t'aiguiller au mieux pour ta dissertation

sinon peux tu editer ton message et supprimer les abreviations, merci